

## Construire son projet territorial de création d'activités (appel à candidatures Feader)

Une session collective à suivre à plusieurs acteurs d'un même territoire, professionnel de l'ingénierie (agents de développement rural...), élu local et membre de la société civile, pour construire un projet de qualité et ambitieux.

### Une session collective pour

- ▶ Définir une stratégie de construction d'activités articulée avec le projet de territoire
- ▶ Réfléchir ensemble à des pistes de nouvelles activités, cohérentes avec la situation et les potentiels du territoire
- ▶ Préparer la réponse à l'appel à candidatures de la mesure 16.71
- ▶ Avoir de la méthode et des outils pour déployer sur son territoire un processus dynamique de construction d'une stratégie de création d'activités

### Le principe

- ▶ 2 jours en session collective (8 octobre et 12 novembre)
- ▶ 2 demi-journées de « travaux pratiques » sur son territoire en autodiagnostic dont une avec un autre territoire
- ▶ Un processus court favorisant la recherche collective d'idées, le travail par les acteurs eux-mêmes et incluant un appui individualisé

### Au programme

8 octobre : Explorer - Repérer	« Travaux pratiques sur son territoire » - autodiagnostic	12 novembre : Mettre en route
<p>Repérage du contenu de l'appel à candidatures</p> <p>La démarche de construction d'offres d'activités (COA) : spécificités, distinction, plus-value, notions clés + Témoignage d'un acteur local</p> <p>Les dynamiques de création d'activités de son territoire : organisation, flux, ressources, espaces à enjeux ⇒ Représentation cartographique</p> <p>Identification de pistes de potentiels d'activités (besoins, ressources, opportunités) de manière large ou ciblée sur une filière, un secteur ⇒ Outil de créativité</p> <p>Organisation des travaux pratiques sur les territoires</p>	<p>Approfondissement sur le territoire du processus de construction du projet à partir d'un groupe d'acteurs locaux</p>	<p>Retour du travail mené sur les territoires</p> <p>Méthodes de hiérarchisation des pistes de potentiels d'activités ⇒ Outil de sélection</p> <p>La démarche de COA : étapes / phases de validation / leviers d'innovation</p> <p>La gouvernance et l'organisation des acteurs</p> <p>Le besoin d'ingénierie de développement : posture et compétences + Témoignage d'un acteur local</p> <p>Planification de la démarche</p>

## Qui intervient ?

- ▶ Aurélie Braillon, chargée de mission Cap Rural - Dynamiques territoriales de créations d'activités – COA
- ▶ Etienne Clair, responsable du Pôle développement du Parc Livradois-Forez
- ▶ Sélène Yi, chargée de mission Service Développement rural – Région Rhône-Alpes
- ▶ Un agent de développement menant des actions de construction d'offres d'activités

## Ce qui vous est demandé

- ① S'engager à participer aux deux jours de la session collective à deux- trois acteurs par territoire
- ② Mobiliser un petit groupe d'acteurs divers du territoire (10-12) sur deux demi- journées pour un travail sur votre territoire en autodiagnostic entre le 8 octobre et le 12 novembre 2015
- ③ Participer à un temps de travail d'un autre territoire

## En pratique

- ▶ **Session collective réservée aux structures et personnes cotisantes à Cap Rural** ([télécharger le bulletin de cotisation](#)).
- ▶ **jeudi 8 octobre 2015** à St Paul en Jarez (42) **et jeudi 12 novembre 2015** à Valence (26)
- ▶ de 9h00 à 17h00
- ▶ **Inscription** sur [www.caprural.org](http://www.caprural.org) et **envoi d'une lettre d'intention** des élus de s'engager dans une réponse à l'appel à candidatures. Ce courrier doit être envoyé par mail à Cap Rural ([construction.activite@caprural.org](mailto:construction.activite@caprural.org)) avant le **30 septembre 2015**.

## Contact

Renseignements auprès de Aurélie Braillon, chargée de mission Dynamiques territoriales de création d'activités : 04 75 61 01 26 / [construction.activite@caprural.org](mailto:construction.activite@caprural.org)

## A propos

La session est organisée pour les acteurs des territoires souhaitant répondre à l'appel à candidatures intitulé « Mise en œuvre de stratégies locales de développement agricoles, alimentaires, pastorales et de la filière bois » (*mesure 16.71 du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes*). Nous vous rappelons que dans ce cadre, il est possible de financer des démarches territoriales de Construction d'offres d'activités. Pour en savoir plus, vous pouvez participer à une réunion téléphonique d'une heure, le 14 septembre ou le 24 septembre.

Cette session est aussi ouverte aux territoires Leader ayant besoin d'affiner leur stratégie de construction d'activités.

La construction d'offres d'activités est une démarche de développement local qui part du principe que tous les territoires ont des atouts- des potentiels qui peuvent générer des activités (entreprises, emplois).

Pour en savoir plus sur la démarche, consultez la [vidéo](#).